

Introduction

L'introduction du cycle d'enseignement bachelor répond à la Déclaration de Bologne, en application de la décision du 5 décembre 2002 du Conseil des hautes écoles spécialisées de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CHES CDIP). L'organisation et la structure de ce cycle est basée sur le *best practice* et les recommandations de la CSHES de juillet 2004.

Le cycle bachelor des filières d'architecture s'inscrit dans la directive européenne spéciale concernant l'architecture (384/85/CEE) sur les profils de compétence des cursus bachelor ou master des hautes écoles spécialisées dans le domaine de l'architecture, document adopté par la Fachschaft le 8 mai 2004.

En résumé, le but du cycle bachelor est principalement de former des professionnels capables de fonctionner de façon encadré dans les métiers de la construction et pouvant obtenir la qualification REG B après 3 ans de pratique professionnelle, subsidiairement de préparer les étudiants à un enseignement master.

La HES-SO a pris la décision d'introduire le cycle bachelor en 2006. Le présent document tient compte de l'introduction en automne 2005 d'un cycle master organisé conjointement avec la HSB de Berthoud, selon l'autorisation accordée par le DFE en date du 3 juin 2005.

1 Insertion dans la planification stratégique, intégration dans le profil général

1.1 HES-SO.

La stratégie des HES repose sur la mise en réseau des compétences et des équipements dont dispose la Suisse en matière de formation professionnelle supérieure. Il s'agit de réunir les écoles qui les composent dans une structure aux règles unifiées et de les libérer des cloisonnements cantonaux.

En matière d'ancrage régional, les HES prônent une collaboration étroite entre les milieux de l'économie et les institutions chargées de la formation professionnelle supérieure. Au plan national, les HES sont formées de sept entités.

La HES-SO couvre la Suisse romande. Elle regroupe les cantons de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais, de Vaud et de la Berne francophone. Le domaine d'étude « construction et environnement » est réparti sur les cantons de Genève, Fribourg et Vaud, les filières d'architecture et de génie civil étant attribuées aux seuls sites de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Genève (EIG) et de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR).

L'EIA-FR regroupe les départements de la construction (architecture, génie civil), des technologies de l'information et de la communication et des technologies industrielles (chimie, électronique – énergie, génie mécanique).

L'EIG regroupe quatre unités d'enseignement et de recherche (UER). Les filières architecture et génie civil forment l'UER 1, la filière génie mécanique l'UER 2, la filière microtechnique l'UER 3, et les filières informatique et télécommunications l'UER 4.

Les départements de la construction de l'EIA-FR et de l'EIG offrent des cycles bachelor en architecture et en génie civil, complétés par un cycle postgrade (énergie et développement durable dans le bâtiment / EDD-BAT). Leurs filières architecture organisent, conjointement avec la HSB de Berthoud, un cycle master en architecture.

L'enseignement HES a pour principal objectif la pratique professionnelle. Celle-ci étant soumise à une évolution rapide, les méthodes d'enseignement doivent refléter ce processus dynamique.

Le cycle d'enseignement bachelor des filières du domaine de la construction suit les axes suivants:

- Une approche pédagogique HES ancrée dans la pratique.
- L'intégration d'une dimension transdisciplinaire dès le début du cursus.
- Un retour de la recherche appliquée sur l'enseignement, moyennant une coordination des contenus.

Les deux écoles cherchent à conserver un ancrage régional, dont les avantages sont multiples :

- Face à la mondialisation technologique, répondre aux enjeux socioculturels régionaux des professions de la construction.
- Eviter une délocalisation des étudiants (et, de ce fait, contribuer à restreindre la mobilité pendulaire).
- Consolider et prolonger l'ancrage professionnel.

1.2 EIA-FR Fribourg

En dehors des filières HES-SO, le département de la construction de l'EIA-FR comprend également une Ecole Technique de la Construction. La structuration de trois voies d'études en un seul département offre l'avantage de regrouper les aspects mandataires et entrepreneurs sous un même chapeau, favorisant une approche transdisciplinaire et des cours répondant à des besoins communs.

1.3 EIG Genève

L'Ecole d'ingénieurs de Genève EIG est l'une des sept écoles constituant la Haute école de Genève. La filière d'architecture du paysage, une des trois filières composant l'Ecole d'ingénieurs de Lullier (EIL), est intégrée au domaine « construction et environnement » de la HES-SO.

Des collaborations pédagogiques et de recherches se développent d'une part avec cette filière et d'autre part avec la filière d'architecture d'intérieur de la Haute Ecole d'Arts Appliqués (HEAA) qui, elle, n'est pas intégrée au domaine « construction et environnement » de la HES-SO.

2 Nombre d'étudiants: demande

Le domaine de la construction est sujet à des fluctuations conjoncturelles et cycliques. Ce phénomène a un effet autorégulateur sur le nombre d'étudiants entrant dans le cycle bachelor HES, ces derniers étant notamment recrutés à partir des maturités professionnelles et des apprentissages.

Le nombre d'étudiants suit une courbe relativement stable en constante augmentation, comparable pour l'EIG et l'EIA-FR. Le seuil de 75 étudiants par cycle bachelor et par site (25 étudiants par année) selon les valeurs indicatives de la Confédération a été atteint en 2004. Le nombre d'étudiants enregistrés pour l'année 2005-6 figure au tableau suivant :

cycle bachelor	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	total
EIA-FR Fribourg	37	35	26	98
EIG Genève	30	39	25	94
Total année 2005-2006	67	74	51	192

Mesures relatives à la thématique « genre »

Le nombre de femmes inscrites augmente de manière régulière. Les écoles pratiquent une politique offensive en la matière et poursuivent de nombreux projets destinés à assurer l'égalité des chances entre femmes et hommes.

La HES-SO s'est dotée, dans ce cadre, d'un bureau de l'égalité des chances et d'une commission au sein du Comité directeur. De multiples projets sont en cours, dont *Plus de filles dans les filières techniques*, la création d'un magazine technique HES-SO pour les jeunes femmes, *WINS (Women in Science and in Technology)* ainsi que l'organisation pour les jeunes femmes de stages d'une année préparatoire aux filières techniques et d'études postgrades.

A l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, l'organisation FEM-TEC a pour but de créer un réseau entre les femmes actives et les étudiantes, d'organiser des événements de rencontre et de discussions, et aussi de connaître les étudiantes des autres filières. FemTec organise notamment des séances de bienvenue pour les nouvelles étudiantes, des réunions des collaboratrices, des ateliers de fin d'études permettant de les préparer à la vie professionnelle et des conférences. Un site web a été créé: www.fem-tec.ch

L'Ecole d'ingénieurs de Genève participe au projet *WINS* organisé en partenariat avec le Bureau Egalité des chances de la HES-SO, avec le soutien financier de l'Office fédéral de la formation et de la technologie.

L'ouverture des laboratoires de la filière aux jeunes collégiennes sur le point d'obtenir leur maturité gymnasiale s'est faite en 2004 et 2005, et va se répéter en 2006 dans le cadre de *WINS*.

3 Internationalisation et mobilité

3.1 Eléments du concept de la filière et de la structure d'études qui sont axés sur l'internationalisation et la mobilité

Le cycle d'enseignement proposé s'inscrit dans le cadre fixé par la déclaration de Bologne. Il répond aux standards de qualité internationaux. L'enseignement vise l'eurocompatibilité et s'adresse à des étudiants suisses et étrangers.

Le cycle intègre le European Credit Transfer System (ECTS) dont le but est de faciliter la mobilité entre différentes institutions.

Des collaborations avec des HES et/ou universités suisses et étrangères sont en cours de développement afin de favoriser l'échange d'étudiants et de professeurs. Les échanges avec des écoles partenaires sont fortement encouragés et seront consolidés dans le futur. Les collaborations au sein du paysage universitaire suisse sont considérées comme des tremplins pour l'internationalisation. Le développement par les filières d'architecture d'un cycle master en réseau contribuera à l'internationalisation et à l'implication de l'ensemble de ses étudiants dans un réseau étendu.

La recherche est structurée dans des partenariats durables en Suisse et à l'étranger. L'implication directe de la recherche dans le cycle d'études permet des synergies au niveau des contacts et l'insertion dans les réseaux européens et au delà.

Un programme de conférences contribue à la dimension internationale recherchée.

L'EIA-FR étant une école bilingue, un enseignement de l'allemand par immersion partielle est assuré. Afin de faciliter les échanges, une importance particulière est donnée à l'enseignement de la communication, dont notamment les langues anglaise et allemande.

L'EIG développe ses activités au cœur de la plateforme internationale que représente Genève et accueille donc une forte proportion d'étudiants étrangers. L'enseignement dispensé est adapté à cette hétérogénéité, tant sur le plan de la mise à niveau en

première année que sur le développement d'un enseignement des langues, de la communication et de l'expression. Cette situation particulière de l'école favorise en outre les échanges avec d'autres pays et d'autres cultures.

3.2 Projets internationaux avec des institutions partenaires

Les écoles entretiennent avec des partenaires étrangers des relations d'échanges à travers, notamment, plusieurs projets de recherche. Le tableau suivant renseigne sur les partenaires des universités étrangères pour les échanges internationaux de la filière.

pays	universités	statut
Canada	Université de Laval	actif
Canada	Université de Moncton	actif
Etats-Unis	Rhode Island University	actif
Etats-Unis	Roger Williams University	actif
France	Université de Marne-la-Vallée	en préparation
Italie	Istituto Universitario di Architettura di Venezia	actif
Mexique	Université de Monterey	actif

4 Concept de la filière

4.1 Concept centré sur les compétences

Le cycle bachelor s'adresse à des généralistes du domaine de la construction. Il prépare l'insertion professionnelle dans les secteurs de la planification, de la gestion, et de l'exécution du monde de la construction, tout en préparant à une poursuite des études au sein de cycles master.

Les études d'architecture HES sont suivies prioritairement par des étudiants issus de l'apprentissage (généralement CFC de dessinateur / dessinatrice en bâtiment) et de la maturité professionnelle. A l'issue des études bachelor, la majorité d'entre eux commenceront leur parcours professionnel comme collaborateur au sein d'un atelier d'architecture, avec la possibilité d'obtenir la qualification REG B après 3 ans de pratique. Intégrés à une équipe expérimentée, ils travailleront au développement du projet de construction et à sa réalisation. Une partie des bachelors choisira de poursuivre des études master dans le but d'élargir l'autonomie professionnelle.

Le cycle est modulaire et a une durée minimale de trois ans.

La structure des études se fonde sur les exigences pour reconnaître les titres décernés telles qu'elles ont été formulées par les chartes de 1996 et de 2003 de l'UIA (Union Internationale des Architectes) et de l'Unesco, puis adoptées par L'Union européenne, représentée par le CAE, Conseil européen des architectes (directives 85/384/CEE).

Complété par un cycle master en réseau organisé conjointement avec la HSB de Berthoud, le cycle bachelor anticipe l'implémentation de la déclaration de Bologne et vise la reconnaissance des études par l'UIA, garante de l'adéquation des contenus et de la structure.

Conformément à la charte de l'Unesco/UIA, le cycle vise un équilibre entre les aspects théoriques, pratiques, culturels et scientifiques de la formation en architecture.

La définition des compétences d'entrée et de sortie est conforme au *Profil de compétences des cursus bachelor ou master des HES dans le domaine de l'architecture*, adopté par la Fachschaft le 08.05.2004

L'enseignement vise une maîtrise de l'objet construit selon l'axe « matérialité/utilisation/contexte ». Les relations décrites par cet axe d'enseignement fondent une didactique basée sur l'apprentissage de savoirs critiques et l'acquisition d'outils pratiques spécifiques à l'exercice du projet d'architecture et à la conduite de sa réalisation matérielle. Les écoles de Genève et Fribourg accueillent des étudiants pour une formation continue sur 3 ans, ou pour une formation séquencée par semestre en 4 à 6 années, permettant aux étudiants de poursuivre parallèlement une activité lucrative.

4.2 Principes didactiques

Il existe deux types d'apports didactiques. Le premier vise à l'acquisition de compétences et de savoirs, bases théoriques, techniques et outils dont la maîtrise est mesurable. Le deuxième développe le niveau de conscience et concerne des capacités d'abstraction autodidactes, critiques et autocritiques, soit les capacités nécessaires au développement d'une autonomie professionnelle, plus difficiles à mesurer et à contrôler.

Le cycle bachelor cherche à agir prioritairement sur le développement d'une base de compétences et de savoirs. D'emblée, il met un fort accent sur la dimension interdisciplinaire de la profession. Il introduit l'étudiant à l'importance d'une attitude autodidacte et d'un développement de l'autonomie professionnelle.

L'enseignement vise à inculquer aux étudiants une conduite responsable, rigoureuse et ouverte au dialogue de leur démarche dans des situations de projet dont le niveau de complexité reste limité dans ce cursus. Les étudiants sont initiés de façon progressive et systématique à une maîtrise des choix constructifs, en construction neuve comme en réhabilitation.

La formation répond à l'étendue interdisciplinaire de la profession ainsi qu'à l'interdépendance de ses facteurs économiques, socioculturels et techniques. Elle met un fort accent sur l'importance de l'éthique professionnelle.

L'approche est de type « inside-out ». L'enseignement de projet est considéré comme moteur didactique. En intégrant son corollaire, le travail interdisciplinaire en collaboration avec les étudiants de génie civil, il se situe à l'articulation de tous les autres enseignements, et constitue ainsi le tronc central de la formation. Les branches théoriques organisent progressivement le bagage nécessaire à l'étudiant pour développer et valoriser ses projets d'architecture.

5 Structure des études

5.1 Organisation et répartition sur l'année

Le cycle bachelor est conçu comme un programme modulaire d'une durée minimale de trois ans pour un total de 180 crédits ECTS. Il est composé de six semestres de 16 semaines organisés de manière consécutive, complété par des modules d'été.

Dès la première année, une partie de l'enseignement est proposée en commun aux étudiants en architecture et en génie civil. Celle-ci est axée sur les synergies transdisciplinaires et se structure autour de l'apprentissage du projet. L'enseignement théorique est composé de modules obligatoires et de modules à option. Un travail final, organisé en fin d'études, sert de synthèse au parcours didactique de l'étudiant.

Le contrôle des connaissances est organisé à l'intérieur des modules et des semestres. Le temps de travail de l'étudiant se répartit selon le tableau suivant, basé sur la définition donnée en page 15 du document « best practice » de la CSHES (30.09.2003) :

investissement en temps	1800 heures/an
<i>fréquentation</i>	
unités de fréquentation	38% à 43%

travail personnel	57% à 62%
e-learning	en développement
<i>orientation</i>	
orientés projet	35% à 38%
transdisciplinaires	9% à 12%
orientés théorie	53% à 62%
<i>modularité</i>	
cours obligatoires	93% à 100%
cours à option	Jusqu'à 19%
cours facultatifs	à choix

6 Aptitudes professionnelles / caractère scientifique

6.1 Organisation de l'acquisition des compétences et concordance entre le profil de compétences et aptitude professionnelle

La formation est de type généraliste et doit proposer un équilibre entre les aspects théoriques et pratiques de la formation en architecture.

Elle doit assurer l'acquisition des aptitudes et connaissances définies dans les onze points de la directive européenne 85/384/CEE. Ces derniers sont caractérisés par une prépondérance culturelle dans les premiers points et une prépondérance technologique dans les derniers, étant entendu qu'il existe un large recouvrement.

En raison de l'axe pédagogique pratique des HES, le cycle bachelor s'appuie principalement sur l'acquisition de connaissances pratiques, tout en introduisant dès le départ un enseignement des enjeux socioculturels de la profession.

Plus particulièrement, les futurs bachelors doivent, au terme de leur parcours, être aptes à développer un projet d'architecture qui corresponde aux exigences qui seront celles du milieu professionnel qu'ils pourront rejoindre. Ils seront capables de :

- Comprendre les enjeux liés à un parti architectural donné.
- Hiérarchiser les questions nécessaires à sa vérification.
- Structurer le développement du projet qui en sera issu.

Dans ce but, il s'agit de démontrer les qualités suivantes :

- L'autonomie et la rigueur dans la démarche d'analyse et de projet.
- La capacité de développer un projet cohérent et adéquat au cahier des charges.
- La maîtrise matérielle et constructive dans le développement du projet.
- La capacité de communiquer (graphique, orale, écrit, maquette).

6.2 Prise en compte de la recherche dans l'enseignement

Le mandat élargi confié aux écoles HES, comprenant l'enseignement, la recherche appliquée et les services, est au cœur des stratégies de développement de nos écoles. La recherche appliquée répond à l'ancrage professionnel des HES. La recherche est organisée de manière transdisciplinaire. Les résultats obtenus confirment l'intérêt de cette approche proche de la réalité professionnelle: demande croissante des secteurs administratifs, industriels et artisanaux, intérêt sur le marché pour les produits développés et les services offerts, attire des écoles pour les jeunes chercheurs.

L'intégration de la recherche et de l'enseignement présente un double intérêt : un retour des résultats obtenus dans l'enseignement des différentes matières et la possibilité donnée aux étudiants de participer aux recherches en cours.

Les chercheurs, enseignants et assistants bénéficient d'une formation supérieure et d'une expérience professionnelle de pointe.

EIA-FR Fribourg

La Ra&D est organisée en symbiose avec l'enseignement. L'institut de recherche en construction est indépendant des filières d'études. Les projets de recherche sont proches de l'industrie et des différents secteurs économiques. L'école possède ses propres laboratoires de recherche qui sont également utilisés dans le cadre de l'enseignement. Le transfert technologique s'appuie sur un secteur de services actif.

Les recherches en architecture et en ingénierie de *l'Institut de la construction* s'orientent vers une vision commune : une gestion raisonnée et durable de l'environnement construit. Elle tente d'agir sur les dimensions culturelles, humaines, technologiques et pratiques des espaces qui nous concernent tous au quotidien. Elle s'intéresse aux espaces de vie compris entre leur dimension territoriale de proximité et leur matérialité : ouvrages, quartiers, paysages. Les projets, par leur nature interdisciplinaire et par leurs objectifs, cherchent à occuper cette affinité qui lie les aspects quantitatifs aux qualités visées. Les compétences comprennent la théorie et l'histoire des constructions et de l'architecture, les structures traditionnelles et innovantes, les matériaux de construction, leur résistance et leur utilisation, le renforcement des structures au moyen de matériaux composites, l'hydrologie et les sciences de la terre, la physique et l'énergétique du bâtiment.

EIG Genève

L'activité de recherche de *l'Institut de l'espace urbain bâti et naturel* (INES) se développe dans deux orientations privilégiées: d'une part l'axe "développement durable" pris dans son sens le plus large traite les préoccupations environnementales, urbaines et naturelles de l'espace bâti et, d'autre part, l'axe "solution singulière", offre des produits et des services sur mesure, personnalisés et uniques.

Les axes stratégiques de l'Institut traitent de trois thématiques : « aménagement urbain » [urbanisme, paysage, espaces publics, végétation, quartiers, écosystème, confort], « infrastructures » [mobilité/transport, réseaux, procédés environnementaux, écologie industrielle] et « bâtiment et environnement » [énergétique, matériaux, construction, économie, gestion de projets, rénovation, confort, écobilan, cycle de vie].

L'institut veut contribuer par la recherche et le lien avec l'enseignement théorique et l'expérimentation pratique à améliorer la qualité de vie en ville et promouvoir des écosystèmes urbains riches et équilibrés. Il entend développer et mettre en relation les activités et les infrastructures pour une meilleure allocation des ressources (financières, matérielles, énergétiques). Enfin, les travaux de recherche de l'institut visent à réduire les impacts du bâtiment sur l'environnement tout en assurant le confort et la santé des utilisateurs, aussi bien dans les nouvelles constructions que lors de rénovation.

7 Organisation modulaire / ECTS

L'enseignement du cycle bachelor est articulé autour de trois axes : projet et transdisciplinarité, culture et communication, et sciences et construction. Ce principe génère une structure modulaire dont l'acquisition confère à l'étudiant les 180 crédits ECTS correspondant au degré bachelor. Une année scolaire est réussie lorsque les modules qui la composent sont acquis.

L'offre des modules est répartie selon le tableau suivant :

modules	crédits ECTS semestres I-II	crédits ECTS semestres III-IV	crédits ECTS semestres V-VI	crédits ECTS obligatoires	crédits ECTS options
projet et transdisciplinarité / les ateliers					
projet d'architecture et transdisciplinarité	22 à 28	22 à 28	31 à 35	75 à 83	jusqu'à 8
culture et communication / les savoirs					
culture / culture architecturale	6 à 9	6 à 9	5 à 6	18 à 20	
communication / culture générale	12 à 14	6 à 23	jusqu'à 15	9 à 18	jusqu'à 43
sciences et construction / les outils					
sciences / culture opérationnelle	8 à 12	5 à 9	2.5 à 15	23.5 à 28	
construction / culture constructive	10 à 12	13 à 21	8 à 12.5	27.5 à 41	jusqu'à 8
offre	jusqu'à 73	jusqu'à 79	jusqu'à 70	163 à 180	jusqu'à 59
cursus	60	60	60	163 à 180	jusqu'à 15

8 Equipements

8.1 Ressources matérielles

Les écoles partenaires mettent à disposition les locaux nécessaires à l'enseignement en fonction du plan d'études:

- Un atelier de projet par année d'études avec places personnelles
- Un environnement virtuel partagé avec réseau informatique *wireless*, accès à l'intranet, l'internet et aux installations périphériques
- Un accès au réseau personnel avec adresses e-mail et espace de stockage
- Salles de présentation, de classe ou d'atelier pour les séminaires et workshops
- Installations périphériques (projecteurs, imprimantes, scanners, ...)
- Possibilités d'achat de matériel informatique à des conditions préférentielles
- Bibliothèque
- Atelier de maquette
- Atelier multimédia
- Laboratoires et équipements spécialisés
- Cafétéria

Le développement d'un campus virtuel est en cours.

8.2 Ressources humaines

Le profil des enseignants, étroitement lié à la recherche appliquée et un exercice professionnel reconnu, contribue à la qualité du cycle d'études. Un échange entre

formation et exercice professionnel est le garant d'un enseignement dynamique et porteur.

- Professeurs d'enseignement de projet: formation HES, universitaire ou équivalente, expérience démontrée dans l'enseignement et la pratique architecturale.
- Professeurs d'enseignement théorique : formation HES, universitaire ou équivalente, expérience démontrée dans l'enseignement et la recherche.
- Corps intermédiaire : formation HES ou équivalente.

statut des ressources humaines	EIA-FR Fribourg		EIG Genève	
	postes	EPT	postes	EPT
professeurs	12	7	6	3.5
chargés de cours et d'enseignement	18	4	14	6.4
assistants et collaborateurs scientifiques	2	1	2	0.4
direction	2	0.7	1	0.5
administration	1	0.5	1	0.4

9 Système et gestion de la qualité

Le cycle d'enseignement bachelor fera l'objet d'une demande d'accréditation. Les démarches nécessaires seront entreprises dès 2006, afin de pouvoir prendre rapidement en compte d'éventuelles suggestions et modifications. Un suivi sous forme d'une ré-accréditation est prévu.

L'enseignement et la recherche font l'objet d'un suivi de qualité annuel basé sur des évaluations par les enseignants et les étudiants.

Ce système est complété par les outils de gestion de la qualité de chacune des écoles partenaires:

EIA-FR Fribourg

La Haute Ecole Fribourgeoise de Technique et de Gestion est en train de mettre en place un système de gestion par la qualité fondé sur la norme ISO 9001: 2000. Ce système couvrira l'ensemble des activités des écoles concernées (spécialement l'enseignement), par conséquent aussi la filière d'architecture de l'EIA-FR.

L'implémentation a commencé en janvier 2004. La planification du projet prévoit l'obtention de la certification ISO au plus tard en juin 2006.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie globale de la HEF-TG et en constitue son premier axe (voir rapport 2002-2003, p.5).

Les activités liées au master organisées par le site de Fribourg entrent dans ce cadre.

EIG Genève

Depuis 2001, l'EIG, dans le cadre de la Haute école de Genève, est impliquée dans un projet visant à l'implémentation d'un système de management par la qualité:

- Une responsable qualité, intégrée à la direction de l'école, a pour mission la description de toutes les activités de l'école en terme de processus et procédures.
- Evaluation du taux de satisfaction des étudiants par un questionnaire commun aux écoles composant la Haute école de Genève.
- Analyse et mise en place de mesures correctives.
- Amélioration de la communication par l'outil informatique (intranet et internet).

Fribourg / Genève, le 7 novembre 2005

A. Liste des documents de base

1. Directive 85/384/CEE du Conseil des Communautés européennes;
2. Charte UIA / UNESCO de la formation des architectes, 1996;
3. Charte UIA de Beijing, juin 1999;
4. Chania statement, EAAE 2001;
5. Abklärung im Hinblick auf ein Architektenberufsgesetz, OFFT 25.06.2004;
6. Studiengang in Architektur an den Fachhochschulen, OFFT 12.02.2001;
7. Best practice et recommandations de la CSHES, juillet 2004;
8. Recommandations / passage des filières de diplôme aux filières de Bologne, 20.08.2004;
9. Directives pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne dans les HES et pédagogiques, CDIP, 05.12.2004;
10. Profile für die Bachelorausbildung / Masterlandschaft, Kriterien für die Akkreditierung, FTAL, 02.09.2004;
11. Eintrittsbedingungen für Bachelor- und Masterstudiengänge, Fachschaft, 21.08.2004;
12. Profil de compétences des cursus de ba ou de ma des HES dans le domaine de l'architecture, Fachschaft, 08.05.2004;
13. Internationale Anerkennung des FH-Diplôme in Architektur, Fachschaft, 09.2003;
14. Anforderungen an die Aus- und Weiterbildung auf der FH, CSC, août 2000.